

### **Ce que dit la réglementation**

Les congés sont accordés par l'établissement dans lequel l'interne est en stage,. Durée : 30 jours ouvrables (samedi décompté comme jour ouvrable). Il n'y a pas de report autorisé d'une année universitaire sur l'autre. La durée des congés annuels pouvant être pris en une seule fois ne peut excéder 24 jours ouvrables [Art. R. 6153-12 C.S.P.]

Il existe d'autres types de congès ayant une réglementation spécifique

- Congé de solidarité familiale, présence parentale, maternité [Art. R. 6153-13 C.S.P.]
- Congé syndical [Art.R.6153-24 C.S.P.]

### **Commentaires**

- Le décompte des congés est annuel, il n'y a pas de « quota » par semestre.
- Les congés sont pris avec l'accord du chef de service
- Les congés sont un droit
- Le formulaire de demande de congés doit être signé par le responsable de l'UPL, et le responsable de l'UPL peut en informer les autres médecins de son UPL
- Une semaine de congés = 6 jours. Si vous posez des congés de manière à n'être pas présent dans aucun des cabinets sur la semaine alors il faut compter 6 jours de congés (du lundi au samedi). Sinon un jour de congés est posé pour chaque jour non travaillé

### **Recommandations**

- Si le stage n'est pas organisé en bimestre, une demande de congés doit être approuvée par tous les MSU du binôme ou du trinôme
- Pour des raisons d'organisation il est préférable d'anticiper au mieux vos congés et de les poser le plus tôt possible au début du stage
- Le coordinateur de l'UPL ou du trinôme enverra lui-même les demandes de congés à la Direction des affaires médicales (DIRAM)

Vous êtes des adultes en formation professionnelle et responsables de la construction de vos compétences. A vous d'en prendre conscience et d'agir en conséquence.

Le stage ambulatoire est pour une majorité d'entre vous le seul stage de médecine générale sur les 3 ans de DES. Nous vous suggérerons de privilégier votre temps de présence en stage. Il semble raisonnable de ne pas dépasser 15 - 18 jours ouvrables pour le semestre, et vous êtes invités à réfléchir à l'importance de ce stage dans votre formation.